

COMPTE-RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUSEY

SÉANCE DU 28 MARS 2013

Délibérations n°01 à 11

Date de convocation : 20/03/2013

Date d'affichage : 29/03/2013

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 14

votants : 15

L'an deux mille treize, le vingt huit du mois de mars, le Conseil Municipal de Pusey s'est réuni à 18 H 30, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René REGAUDIE, Maire, après convocation légale adressée le 20 mars 2013.

PRÉSENTS : MM. REGAUDIE, MOINOT, CLERC, POLIEN, MANTION, COURTOIS, DELAMARCHE, FALLOT, FRANCHI, MOUILLET, REYNOUD, SAUGET, TRESOR, VUILLEMOT.

ABSENT : Monsieur Emmanuel ODRION.

PROCURATION : Monsieur Emmanuel ODRION a donné procuration à Monsieur Patrick REYNOUD.

Madame MOINOT a été nommée secrétaire.

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE
(Délibération n°01) :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de Pusey de bien vouloir approuver le compte-rendu de la dernière séance plénière du 24 janvier 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal de Pusey en date du 24 janvier 2013.

2/ COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 : VOTE (Délibération n°02) :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée sa gestion budgétaire des crédits ouverts sur l'exercice 2012 et se retire pour ne pas prendre part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les comptes administratifs 2012 retracés ci-après en annexe :

Le Conseil Municipal réunit sous la présidence de Monsieur CLERC, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice, dressés par Monsieur REGAUDIE René, après s'être fait présenter les comptes administratifs,

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET COMMUNAL						
Résultats reportés	0.00	267 740.07	136 870.44	0.00	136 870.44	267 740.07
Opérations de l'exercice	854 794.39	1 142 078.46	838 157.72	679 406.92	1 692 952.11	1 821 485.38
TOTAUX	854 794.39	1 409 818.53	975 028.16	679 406.92	1 829 822.55	2 089 225.45
Résultats de clôture	0.00	555 024.14	295 621.24	0.00	0.00	259 402.90
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	854 794.39	1 409 818.53	975 028.16	679 406.92	1 829 822.55	2 089 225.45
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	555 024.14	295 621.24	0.00	0.00	259 402.90
LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ASSAINISSEMENT						
Résultats reportés	0.00	27 460.64	0.00	57 017.59	0.00	84 478.23
Opérations de l'exercice	110 408.40	81 237.00	5 238.22	11 063.82	115 646.62	92 300.82
TOTAUX	110 408.40	108 697.64	5 238.22	68 081.41	115 646.62	176 779.05
Résultats de clôture	0.00	-1 710.76	0.00	62 843.19	0.00	61 132.43
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	110 408.40	108 697.64	5 238.22	68 081.41	115 646.62	176 779.05
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	-1 710.76	0.00	62 843.19	0.00	61 132.43

2°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

3°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

3/ COMPTES DE GESTION 2012 : VOTE (Délibération n°03) :

Monsieur le Maire fait lecture à l'Assemblée des comptes de gestion de l'exercice 2012 établi par Monsieur le Trésorier d'Echenoz la Méline et de Colombier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les comptes de gestion 2012 tels que présentés ci-après :

Conformément aux dispositions comptables, et en vertu du principe de la comptabilité en partie double (Mairie, Trésorerie), il convient alors de délibérer sur l'exécution 2012 de nos budgets effectuée par Monsieur le Trésorier d'Echenoz la Méline et de Colombier.

	Résultat de clôture exercice 2011	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture exercice 2012
I. BUDGET COMMUNAL				
□ Investissement	- 136 870,44 €	-	- 158 750,80 €	- 295 621,24 €
□ Fonctionnement	499 923,51 €	136 870,44 €	287 284,07 €	555 024,14 €
TOTAL	363 053,07 €	136 870,44 €	128 533,27 €	259 402,90 €
II. BUDGET ASSAINISSEMENT				
□ Investissement	57 017,59 €	-	5 825,60 €	62 843,19 €
□ Exploitation	27 460,64 €	-	- 29 171,40 €	- 1 710,76 €
TOTAL	84 478,23 €	-	- 23 345,80 €	61 132,43 €

Les comptes de gestion 2012 sont en parfaite concordance avec les comptes administratifs 2012.

4/ RÉSULTATS 2012 – BUDGET COMMUNAL : AFFECTATION (Délibération n°04) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2012 du Budget Communal en date du 28 Mars 2013. Il y a lieu d'affecter les résultats. Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de ce même exercice, constatant que ce compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : + 555 024,14 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la reprise et l'affectation des résultats 2012 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2012		
	Investissement	Fonctionnement
Résultats au 31/12/2012 :	- 295 621,24	+ 555 024,14
Besoin de financement des restes à réaliser	0,00	0,00
Résultats nets au 31/12/2012 :	- 295 621,24	+ 555 024,14
Affectation en réserves au compte 1068	295 621,24	
Report de l'excédent reporté au compte 002		259 402,90
Report du déficit reporté au compte 001	295 621,24	

5/ TAUX D'IMPOSITION 2013 : VOTE (Délibération n°05) :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il a lieu de fixer les taux d'imposition pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de reconduire les taux d'imposition 2012 ;

FIXE les taux d'imposition communaux suivants pour l'année 2013 :

- Taxe d'habitation : 10,00 %
- Taxe sur le foncier bâti : 13,70 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 36,15 %

Impôts communaux	Bases d'imposition de 2012	Taux d'imposition de 2012	Produits d'imposition de 2012
Taxe habitation	1 502 098	10,00 %	150 210
Taxe foncière (bâti)	2 189 879	13,70 %	300 013
Taxe foncière (non bâti)	30 849	36,15 %	11 152
PRODUITS DES IMPOTS COMMUNAUX :			461 375

Impôts communaux	Bases prévisionnelles d'imposition de 2013	Taux d'imposition de 2013	Produits prévisionnels d'imposition de 2013
Taxe habitation	1 546 000	10,00 %	154 600
Taxe foncière (bâti)	2 259 000	13,70 %	309 483
Taxe foncière (non bâti)	32 700	36,15 %	11 821
PRODUITS DES IMPOTS COMMUNAUX :			475 904

6/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2013 : ATTRIBUTIONS (Délibération n°06) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une somme globale est inscrite au budget primitif 2013 à l'article 657481, qu'il convient de répartir aux associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de l'attribution des subventions suivantes à l'article 657481 du budget primitif 2013 :

ASSOCIATION	SUBVENTION VERSEE 2012	SUBVENTION PROPOSEE 2013	SUBVENTION ATTRIBUEE 2013
FC du Lac	2 650,00 €	2 000,00 €	1 900,00 €
Club des Aînés	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Les Amis des Arts et des Lettres	1 250,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
Comité des Fêtes	850,00 €	850,00 €	850,00 €
Détente Pusey	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €
Anc. Combattants	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Petites Mains	550,00 €	500,00 €	500,00 €
Pusey Acti-Sport	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Pêche PUSEY	450,00 €	0,00 €	0,00 €
Cyclisme VHS	1 200,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
FASSAD	250,00 €	CCAS en 2013	CCAS en 2013
ADMR	250,00 €	CCAS en 2013	CCAS en 2013
UDAF 70	200,00 €	CCAS en 2013	CCAS en 2013
TOTAL :	13 250,00 €	11 700,00 €	11 600,00 €

7/ BUDGET PRIMITIF 2013 « BUDGET COMMUNAL » : VOTE (Délibération n°07) :

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le Budget Primitif 2013 du « Budget Communal ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2013 « Budget Communal » comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre / Opération	B.P. 2013	Chapitre / Opération	B.P. 2013
16 – Emprunts et dettes	114 000.00 €	10 – Dotations	372 000.00 €
		16 – Emprunts et dettes	1 000.00 €
Opérations		Opérations	
1001 – ACQUISITIONS	130 500.00 €	1001 – ACQUISITIONS	166 000.00 €
1002 – BATIMENTS	89 500.00 €	1002 – BATIMENTS	9 000.00 €
1004 – VOIRIE	318 000.00 €	1004 – VOIRIE	21 000.00 €
1006 – FORET PLANTA°	13 000.00 €	1006 – FORET PLANTA°	0.00 €
1010 – LOT. VICHARD	18 000.00 €	1010 – LOT. VICHARD	0.00 €
1011 – SPORT, CULTURE..	23 000.00 €	1011 – SPORT, CULTURE...	0.00 €
001 – Déficit reportés	296 000.00 €	021 – Virement	431 000.00 €
TOTAUX	1 002 000.00 €	TOTAUX	1 002 000.00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	B.P. 2013	Chapitre	B.P. 2013
011 – Charges générales	254 000.00 €	70 – Produits	38 000.00 €
012 – Charges personnel	475 000.00 €	73 – Impôts	663 000.00 €
65 – Autres charges	105 000.00 €	74 – Dotations	242 000.00 €
66 – Charges financières	35 000.00 €	75 – Autres produits	88 000.00 €
67 – Charges excep	3 000.00 €	013 – Atténuations	17 000.00 €
014 – Atténuations	4 000.00 €	77 – Produits except.	0.00 €
023 – Virement	431 000.00 €	002 – Excédents Reportés	259 000.00 €
TOTAUX	1 307 000.00 €	TOTAUX	1 307 000.00 €

8/ PROGRAMMATION DES TRAVAUX 2013 : PRIORITÉS ET CONSULTATIONS (Délibération n°08) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que lors du vote du Budget Primitif 2013 des crédits prévisionnels ont été approuvés. Il convient de prioriser les opérations, les estimer et de lancer les consultations pour leurs réalisations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la programmation des opérations 2013 comme suit :

Programme	Estimatif TTC	Priorité	Imputation	Consultation
<u>Acquisitions :</u> Terrains	118 000,00 €	2013	2111 / 1001	Monsieur REGAUDIE
Autres immobilisations – Sces Techniques	2 000,00 €	2013	2188 / 1001	Monsieur CLERC
Illuminations de Noël	2 500,00 €	2013	21884 / 1001	Madame FALLOT
Programme	Estimatif TTC	Priorité	Imputation	Consultation
<u>Travaux sur les bâtiments :</u> Grange Athey	3 500,00 €	2013	23134 / 1002	Monsieur CLERC
Travaux de sécurité – Bâtiments	1 000,00 €	2013	23134 / 1002	Monsieur CLERC
Volets roulants – Ecole	5 600,00 €	2013	23134 / 1002	Monsieur POLIEN
Store bureau directrice – Ecole	500,00 €	2013	23134 / 1002	Madame MOINOT
Robinets – Salle Polyvalente	1 000,00 €	2013	23134 / 1002	Monsieur FRANCHI
Abri poubelles – Salle Polyvalente	3 000,00 €	2013	23134 / 1002	Monsieur FRANCHI
Travaux – Eglise	8 200,00 €	2013	23134 / 1002	Monsieur POLIEN
Porte – Micro-Crèche	3 500,00 €	2013	23134 / 1002	Monsieur POLIEN
Salles – Ancien Groupe Scolaire	2 500,00 €	2013	23134 / 1002	Madame MOINOT
Façades – Ecole	33 000,00 €	2013	23134 / 1002	Monsieur POLIEN
Maison des associations	26 500,00 €	2013	23139 / 1002	Monsieur POLIEN
<u>Travaux de voirie et VRD:</u> Programme réfection voirie	61 000,00 €	2013	231511 / 1004	Monsieur CLERC
Lotissement des Bleuets	254 000,00 €	2013	231520 / 1004	Monsieur CLERC
<u>Bois :</u> Régénération du bois 2013	9 000,00 €	2013	2117 / 1006	Monsieur REYNOUD
<u>Embellissement, environnement :</u> Travaux d'embellissement floraux	4 000,00 €	2013	21211 / 1006	Madame FALLOT
<u>Programmes pour la jeunesse, le sport et la culture :</u> Matelas de gym – Ecole	1 000,00 €	2013	2184 / 1011	Madame MOINOT
Berges - Etang	15 000 ,00 €	2013	231521 / 1011	Monsieur REGAUDIE
Pelouse – Terrain de football	5 000,00 €	2013	231520 / 1011	Monsieur REGAUDIE

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'élu en charge des opérations (comme ci-dessus décrit) à procéder à une consultation et signer les documents afférents à la passation de la commande.

9/ BOIS COMMUNAL : PROGRAMME DE TRAVAUX 2013 (Délibération n°09) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la Commission « Bois et Forêts » a validé le programme de travaux 2013 estimé par les services de l'O.N.F. à :

Partie « Investissement » : 7.269,00 € HT (soit 7.777,83 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le programme de travaux 2013 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à passer commande des travaux auprès de l'O.N.F. pour ces travaux, à savoir :

Partie « Investissement » : 7.269,00 € HT (soit 7.777,83 € TTC)

10/ TERRAIN DE FOOTBALL À 11 : REMISE EN ÉTAT DE LA PELOUSE - COMPLÉMENT (Délibération n°10) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n°04 en date du 24 Janvier 2013, le Conseil Municipal de Pusey avait approuvé le dossier de remise en état de la pelouse du terrain municipal de football à 11 ainsi que son plan de financement.

Dans le cadre de l'instruction de ce dossier au titre des subventions sollicitées auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Saône, il convient de préciser les conditions d'utilisation de cet équipement sportif communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PRECISE que le terrain de football à 11 communal est destiné à accueillir des rencontres sportives et que cet espace sportif communal bénéficie d'un accès prioritaire donné aux élèves des collèges et écoles primaires.

11/ RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : MISE EN ŒUVRE (Délibération n°11) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires et de la circulaire d'application n°2013-017 du 06 février 2013.

En concertation avec les Maires de Pusy et Epenoux et de Charmoille et ce, dans le cadre du R.P.I. Pusey, Pusy et Epenoux et Charmoille, et compte-tenu des difficultés pour mettre en œuvre cette réforme (locaux, personnel,...), il est proposé un report de l'application de la réforme portant sur la semaine de « 4 jours et demi » à la rentrée scolaires 2014-2015.

De plus, par courrier en date du 20 février 2013, les 3 Maires du R.P.I. informaient Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Saône sur leur décision de l'intention de reporter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015 dans le cadre de l'organisation des transports scolaires.

Le Conseil Municipal de Pusey est ainsi appelé à se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de reporter à la rentrée 2014-2015 la mise en œuvre de la semaine de « 4 jours et demi » qui découle du Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 et de la circulaire d'application n°2013-017 du 06 février 2013.

12/ QUESTIONS DIVERSES :

• PLU Communautaire

Monsieur le Maire fait lecture à l'Assemblée du courrier adressé par Monsieur Alain ROPION relatif au PLU intercommunal : Ce courrier met en avant des observations tout à fait pertinentes concernant le PLU et en particulier la liaison « Oasis-Technologia ».

• Travaux des abattoirs :

L'ouverture est programmée le 1^{er} mai 2013 et l'inauguration pour le 18 mai 2013.

• Chemin du Bois Murlot :

La voie communale « Chemin du Bois Murlot » vient de passer communautaire lors de la dernière séance de la C.A.V.

- **Station d'une libellule protégée à Pusey :**

Le Conseil Municipal prend acte de la présence d'une libellule bleue sur le territoire de Pusey.

- **Décès de Monsieur GIOFFREDO :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a passé commande d'un aménagement cinéraire pour 1 000 €uros auprès de la Marbrerie DIDIER pour Monsieur Richard GIOFFREDO.

- **Maison de santé pluridisciplinaire:**

Monsieur POLIEN informe l'Assemblée que le dossier avance.
Un dossier administratif et technique va être transmis au Conseil de l'Ordre des Médecins afin de promouvoir cet équipement sur Pusey.

- **Site internet :**

Pusey.fr fête son premier anniversaire avec une fréquentation journalière en constante augmentation.

- **Terreau :**

La distribution de terreau est prévue pour le 19 avril 2013 et est réservé exclusivement aux habitants de Pusey.

- **Maison des Associations :**

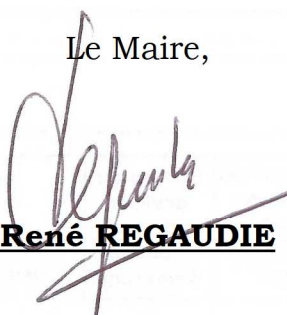
Les portes doubles sont posées.

- **ALSH - Manifestation le 11 Juillet 2013 :**

Madame MOINOT informe l'Assemblée que notre Centre de Loisirs va accueillir un rassemblement de centres Haut-Saônois le 11 juillet 2013.
Environ 300 enfants sont attendus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 05.

Le Maire,


René REGAUDIE



La Secrétaire de séance,


Marie-Christine MOINOT